



Syndicat CGT
FPT Bourbon-Lancy

au

Syndicat SNI UNSA
FPT Bourbon-Lancy

Bourbon-Lancy, lundi 7 décembre 2015

Objet : AGV

Monsieur,

Le syndicat CGT FPT Bourbon-Lancy tient à vous alerter que suite à la réunion du CHSCT du 24 juin 2015, vous êtes le seul syndicat représentatif à avoir voté favorablement au maintien en fonctionnement des AGV.

Le rôle d'un syndicat est de faire passer le bien-être et la sécurité des salariés avant la productivité d'autant plus si les moyens employés par notre direction ne respectent en rien le code du travail.

De plus, depuis cette date, les fameux 11 points relevés ne sont toujours pas soldés et de nouveaux AGV sont ou vont être mis en fonctionnement avec les mêmes problèmes de sécurité.

Au 1^{er} décembre 2015 nous avons reçus 181 SWO dont 28 concernaient les AGV, soit plus de 15%, sans compter ceux qui n'ont pas été rédigés.

Votre mission du CHSCT consiste-t-elle à accepter de mettre en danger la vie et la santé des salariés ?

Enfin nous vous demandons de revenir sur votre vote pour l'arrêt immédiat des AGV en production.

Dans le cas contraire si un accident grave venait à se produire, ce que nous ne souhaitons pas, votre responsabilité serait engagée au même titre que celle de la direction.

Cordialement,

Pour le syndicat CGT FPT

le secrétaire

Cédric BONIN

Copie : Madame Claudine CONTASSOT, Inspectrice du travail
Syndicat FO FPT Bourbon-Lancy